

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
8 mars 2017
Français
Original : anglais

**Comité du Conseil de sécurité créé
par la résolution 1718 (2006)****Note verbale datée du 2 mars 2017, adressée au Président
du Comité par la Mission permanente du Pakistan auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de la République islamique du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) et, en application du paragraphe 36 de la résolution 2321 (2016) du Conseil, a l'honneur de lui transmettre le rapport de la République islamique du Pakistan sur l'application de ladite résolution (arrêtés réglementaires 77(1)/2017 et 78(1)/2017 du 18 janvier 2017)*.

* Les textes susmentionnés sont conservés par le Secrétariat et peuvent être consultés sur demande.

